

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimée et publiée par
ALBERT GERVAIS.
ABONNEMENT
UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS.
A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit où vous partez. Ce point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD
(—)
JOLLETTE, JEUDI, 14 MARS 1895

Chambre de Commerce

Une assemblée spéciale de la Chambre de Commerce de la ville et du district de Joliette, a eu lieu jeudi dernier, le 7 mars, à laquelle étaient présents MM. J. H. Renaud, Albert Gervais, J. J. Provost, C. Labrèche, P. E. McConville, Alex. Rivard, A. Trudeau, Jos. Guibault, A. Boucher, Téléphore Gravel, J. A. Laroche, Charles Leblanc, N. A. Guibault, O. Chevalier et autres formant un quorum.

A 8 1/2 P. M., M. J. H. Renaud prend le fauteuil et M. J. J. Provost agit comme secrétaire. Ce dernier donne lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée qui sont adoptés.

M. C. Labrèche et autres font remarquer que les assemblées de cette chambre devraient avoir lieu à 8 1/2 hrs P. M. au lieu de 8 heures, afin de permettre à tous les membres d'y assister. Adopté.

M. Jos. Guibault propose, secondé par M. C. Labrèche, qu'un comité composé de M. J. H. Renaud, président, Albert Gervais, vice-président, J. J. Provost, secrétaire, J. A. Laroche, avec pouvoir de s'adjoindre soit chargé de se renseigner sur la teneur de la loi actuelle concernant les marchands ambulants, les encanteurs et les colporteurs et d'aviser aux moyens légaux afin de protéger le commerce des villes, villages et campagnes, de faire ou continuer les démarches déjà commencées par cette chambre, afin de faire imposer une taxe protectrice par chaque corporation municipale, sur chacun des dits marchands ambulants, encanteurs ou colporteurs, et de prendre immédiatement les moyens que la loi permet en tel cas. Adopté.

Une question très importante est soulevée à propos de la résidence permanente du juge, à Joliette, et le président fait remarquer que certains membres du barreau de Joliette se sont plaints de la non résidence de son honneur le juge actuel. En conséquence il est unanimement décidé de demander l'appui du conseil de ville de Joliette, afin de faire préparer une requête qui devra être envoyée immédiatement à l'honorable Ministre de la Justice, à Ottawa, lui exposant que si Joliette a le droit d'avoir un juge résidant dans la ville, que cette chambre réclame ce droit et ce dans les intérêts généraux de la population, tant qu'au point de vue judiciaire que commercial. Adopté.

Plusieurs membres demandent des informations concernant la passion du chemin de fer le Grand Nord, à travers Joliette.

La réponse est que tous entretiennent l'espoir que cette voie ferrée passera par Joliette mais il n'y a rien de certain encore. M. le Président communique à l'assemblée, un projet dans le but que le marché de Joliette se tiendrait 2 fois la semaine, au lieu d'une fois. Plusieurs membres prennent la parole sur, cette question et suggèrent que la corporation de Joliette, prenne l'initiative de ce projet, et qu'elle s'entende avec les commerçants, afin que ces derniers viennent ces deux jours là, pour acheter les produits offerts en vente.

M. Albert Gervais, donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée M. Arthur Beaudry boucher de Joliette, M. J. A. Lambert marchand de St-Gabriel de Brandon, pour devenir membre actif de cette chambre.

Après les affaires de routine, M. T. Gravel, secondé par M. J. A. Laroche, propose l'ajournement et la séance est levée.

Forestiers Indépendants.

Le Star de lundi dernier, contenait la dépêche suivante :
Sorel, Qué., 11 mars. — Le Révérend M. Bernard, à lu un mandement de Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, mettant les catholiques en garde, contre leur entrée dans l'Ordre des Forestiers Indépendants, attendu que cet ordre est sur le point d'être défendu par l'église.

Avant de travailler à l'organisation de cet ordre, il serait bien de consulter les autorités religieuses, afin d'obtenir leur assentiment.

Alliance Nationale

La ville de L'Assomption, de même que la paroisse de St-Paul l'Ermite, seront avant peu, dotées respectivement d'un cercle de l'Alliance Nationale.

Il est à souhaiter que cette société continue à propager davantage son œuvre patriotique et nationale, qui a pour but le soutien et le bien-être des familles canadiennes-françaises.

Grande inondation à Montréal.

Au commencement de cette semaine, Montréal a subi des dégâts pour au-delà de \$150,000, causés par la rupture d'un tuyau de l'aqueduc, tuyau générateur de la partie Est.

L'accident est arrivé sur la rue Sherbrooke, en face du Mont St-Louis, et a causé une véritable panique.

La rue St-Denis, surtout, a été transformée en un véritable torrent, emportant dans son cours, une masse considérable de macadam et de graviers.

L'eau, à certains endroits, s'est élevée à une hauteur de 7 pieds; ce qui fait qu'une foule de soubassements ont été inondés, particulièrement chez M. Jules Levert et M. Herman Levert, où les habitants de cette maison ont dû se contenter de s'enfuir avec ce qu'ils avaient sur le dos.

Plusieurs accidents ont eu lieu à ce moment. Un traineau dans lequel se trouvait un jeune homme et une jeune fille a été renversé, et ses occupants ont pris un bain des moins agréables.

Le comité du feu qui était en session au moment de l'accident, a envoyé une pompe au No 330 de la rue St-Denis. Il faudra pomper pendant deux jours, avant que l'eau soit complètement extraite des caves.

La conduite d'eau qui s'est rompue, avait été posée en 1890, et faite par la "Canada Pipe Company".

Au coin des rues Ontario et St-Denis, un reporter a capturé un poisson de deux pouces de long, qui se débatait vigoureusement au milieu de la boue.

Vers cinq heures, le même jour, les tramways de la rue St-Denis, ont repris leur circulation habituelle.

LAVALTRIE

Samedi, le 9 de mars courant, ont eu lieu les funérailles de Meille Odila Delorme, fille de M. Macaire Delorme, décédée au couvent de Lanoraie, à l'âge de 16 ans, après deux jours de maladie. Les Révérends Sœurs de la Providence accompagnées de leurs élèves, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis ont suivi la dépouille mortelle de la chère défunte, jusqu'à sa dernière demeure. Ce concours empressé est une preuve de la sympathie générale envers la famille subitement jetée dans le deuil par cette mort prématurée.

Dimanche le 10, deux conférences ont été données, après la messe, devant tous les paroissiens assemblés à la salle publique.

La première, donnée par M. le Dr J. H. Riopelle, de Montréal, avait pour objet de faire connaître les règlements et avantages de la société de protection des malades, association d'assurance mutuelle récemment établie sous les auspices du Révérend M. Auclair, curé de St-Jean Baptiste, et autres coopérateurs distingués, et de solliciter des demandes d'entrée en faveur de la dite société.

Immédiatement M. le docteur reçut un nombre suffisant d'applications pour lui permettre d'établir un bureau de perception à Lavaltrie, lequel fut confié au Dr S. Martineau.

L'autre conférencier a été M. Cléophas Giguère, agriculteur pratique, de Compton, et agent de M. J. M. Fortier, manufacturier de tabac de Montréal. Ce monsieur avait été invité par le Cercle Agricole, à venir traiter devant lui les méthodes particulières auxquelles il se livre avec succès sur sa ferme à Contrecoeur. Il a traité la culture du tabac, celle du café, l'apiculture, et la taille des arbres fruitiers, principalement du pommier.

Son discours qui a duré plus d'une heure, a été écouté et suivi avec beaucoup d'intérêt.

CHRONIQUE

Le drame de Valleyfield nous conduit à une ordre d'idées sur le compte de l'assassin : folie et lecture de romans à sensation.

La lecture de ces romans est toujours malsaine pour l'esprit et pour le cœur. Et nous remarquons que ce

sont les écrivains sans respect pour eux-mêmes ou pour leurs lecteurs qui attrapent le plus de cette gigantesque popularité qui est le rêve de tous les hommes de lettres.

On connaît le succès des œuvres d'Emile Zola!

De plus, il suffit à beaucoup qu'un homme ne soit pas des nôtres pour qu'on l'environne de l'auréole du talent. Il suffit qu'un catholique se produise pour que des déconsidérations injustes l'empêchent de prendre une place méritée dans le domaine des lettres.

Sont-ils nombreux les écrivains qui pèsent au poids de la conscience les ravages qu'une parole malsaine, qu'une phrase à double-sens peut occasionner dans les âmes? Un cœur nourri d'illusions romanesques; y a-t-il une âme frappée de scandales amène le mépris des choses saintes. Souvent un "liseur" de romans mauvais est tenu en quelque sorte sous une domination diabolique. Voyez Shortis! qui l'a poussé à commettre son crime affreux si ce n'est une force invisible venue du "Méchant Esprit"!

Un autre effet de la lecture des mauvais romans, c'est le suicide.

Les vrais catholiques supportent bien eux avec énergie le poids des mauvais jours, mais l'absence des croyances amène des résultats tout différents, on ne sait plus supporter le malheur. On ne résiste plus à un contrariété. Le suicide atteint surtout ceux qui lisent ces romans à sensation qui foisonnent parmi nous. Nourris de mets empoisonnés, les sentiments mauvais couvent dans ces âmes aux impressions antérieures fugitives!

On se tue! voilà tout. Certes nous pouvons nous vanter de notre civilisation moderne!

Aussi les détails atroces ne manquent pas sur nos journaux à propos de cette dégradation sociale dont nous sommes témoins et que les patients ne connaissent pas.

Lisez nos journaux. Ici, c'est un jeune garçon empoisonné par sa mère; là, une jeune fille que son père tient durement en lui couvrant le corps de brûlures; plus loin, c'est un père qui égorgé sa famille. Belle civilisation, ma foi!

Une chose que tous les catholiques doivent éloigner d'eux, ce sont les mauvais journaux et les revues malsaines. Ils s'introduisent peu à peu dans notre pays, semblables à des rats affamés. Ils sont petits et laids, mais parviennent quelquefois à nous assoupir. Ils grignotent alors partout, et quand un coup de dent trop aigu menace de nous réveiller, ils pourlèchent la plaie et reprennent leur besogne de rongeurs.

Les évêques ont donné plus d'un coup de bâton à ces bestioles dangereuses; à leur exemple, nous devons taper ferme sur les rats!

Ce sont ces messieurs, c'est-à-dire ces rats à 10 doigts, qui accaparent aussi notre commerce. Ces gailards là, ils aiment l'argent comme Bébé adore la crème.

C'est à nous de ne pas laisser trop de crème à Bébé.

Z. P.

St-Félix de Valois.

Nous avons appris avec regret, la mort de Madame Eloise Coutu, épouse de M. Delphis Poirier, décédée en cette paroisse, le 3 mars courant, à l'âge de 24 ans seulement. Cette mort cause un vide profond dans sa famille et toutes les personnes qui ont connu cette jeune épouse regretteront son départ de ce monde. Les funérailles ont eu lieu à St-Félix de Valois, le 5 mars courant, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Nous prions les familles Coutu et Poirier d'accepter nos sincères condoléances et croire que nous partageons avec elles leurs douleurs.

Du Journal d'Agriculture :
"Le nombre des cerelles agricoles est actuellement de 515; le développement de l'esprit d'association a produit ici, comme ailleurs, d'excellents résultats.

"On peut dire qu'il y a un élan général vers l'agriculture; non seulement la population rurale, mais encore la population urbaine porte le plus grand intérêt aux choses agricoles. Le nombre des fabriques de produits laitiers augmente; la production du fromage est beaucoup plus considérable que l'année dernière; et elle contribue dans une grande proportion à l'accroissement de la richesse publique.—Les achats, faits par nos cultivateurs, de graines et de plantes fourragères, ont plus que triplé.—Il se fait dans beaucoup de localités des essais de culture qui serviront à faire connaître les méthodes les plus perfectionnées.

—Belle lampe suspendue avec abat-jour décoré, à \$2,50 chez Albert Gervais.



M. J. Alcide Chausse
Montréal, P. Q.

Une Médecine Merveilleuse

Chaque fois que l'on en fait un Bon Essai la Hood fait ses Prouves

La lettre suivante est de M. J. Alcide Chausse, relieur et arpentier, No 153 rue Shaw, Montréal, Canada :

"C. I. Hood & Co, Lowell, Mass. :
Messieurs:—Je prends de la Hood's Sarsaparilla depuis environ six mois et j'en suis heureux de dire qu'elle m'a fait beaucoup de bien. Et moi dernier je pesais 152 livres, mais depuis

HOOD'S
Sarsaparilla
GUERIT

que j'ai commencé à prendre de la Sarsaparilla de Hood mon poids a augmenté à 163. Je crois que Hood's Sarsaparilla est une médecine merveilleuse et en suis bien satisfait." J. ALCE CHAUSSE, Montréal, Canada.

Hood's Pills guérissent toutes les maladies du foie, la bile, la jaunisse, etc. 25 cents.

CORRESPONDANCE

Le correspondant de L'ÉTOILE DU NORD, Z. P. exprimait l'autre jour l'opinion, que l'établissement d'une "cour modèle" serait probablement préférable à un "Parlement Modèle" pour occuper dignement la jeunesse instruite de notre grande ville de Montréal.

Toutes les raisons à l'appui de cette opinion n'ont pas été données par le correspondant, mais celles qu'il a exprimées étaient bonnes et de nature à porter à de sérieuses réflexions.

Nous sommes du même avis, et beaucoup d'autres avec nous. Nous sommes heureux de lui voir la question en mains.

Déjà ce jeune homme a traité plusieurs sujets avec talent. Il en est à ses débuts, il est vrai, mais il commence bien. On sent que cette plume est nouvelle et jeune encore, cependant si ce jeune écrivain continue à travailler dans les dispositions et avec les principes qui l'animent aujourd'hui, nous espérons qu'il rendra des services importants à toutes les bonnes causes, dont il pourrait être appelé dans la suite à s'occuper.

Nos félicitations et nos encouragements.

Dans les temps actuels, il est bon de fourbir ses armes de bonne heure, et de les tremper à bonne source, afin de combattre victorieusement, quand il y a lieu, dans l'arène où se meuvent toutes les sociétés.

ANACHARSIS.

L'Épiphanie

Dimanche dernier, notre curé nous a annoncé, au prône, qu'il se proposait d'assister à la consécration de Mgr Langevin, archevêque élu de St-Boniface —cérémonie qui doit avoir lieu la semaine prochaine —En conséquence il sera absent une quinzaine de jours, et pendant son absence, la paroisse sera desservie par M. le vicaire et par M. F. I. Prud'homme ancien curé.

Le Rév. M. Gaudet, est de fait, parti jeudi matin pour ce lointain voyage, au cours duquel il devra rencontrer sans doute, bon nombre d'amis et d'anciens élèves du Collège de L'Assomption.

Nous lui souhaitons bon et heureux voyage.

Conseil du Comté de Joliette.

Le 13 du courant avait lieu à Joliette, l'assemblée trimestrielle des membres du conseil de comté.

Étaient présents MM. Hilaire Neveu, maire, de St-Ambroise; Dr Masse, maire, de St-Thomas; Louis Basinet, maire, de St-Chs. Borromée; Frs. Gadoury, maire, de Ste-Elisabeth; Ephrem Rondeau, maire, de St-Félix; Mizael Durand, maire, de St-Jean de Matha; Anthime Gaudet, maire, de St-Alphonse; Alf. Laporte, maire, de Ste-Béatrix; François Perrault, maire, de Ste-Mélanie; Eugène Amyot, maire, de St-Paul; A. Plouffe, maire, de Ste-Émilie.

M. Neveu a été réélu Préfet; A. Cabana, Ecr., continué comme Secrétaire-Trésorier; Délégués: MM. Hilaire Neveu, Louis Bazinet et Eugène Amyot; Auditeurs: MM. Adolphe Fontaine et Chs. Leblanc.

Sacre de Mgr Langevin

La consécration de Mgr Langevin, le nouvel élu de St Boniface, aura lieu le 19 mars. Plusieurs évêques du pays seront présents. Le jour de la consécration, deux sermons seront prononcés, l'un en français, par Mgr Bégin, coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, et l'autre en anglais, par Mgr Cleary, évêque de Kingston. L'évêque consécrateur sera Mgr l'archevêque Fabre.

Le vieux père de Mgr Langevin, un notaire du comté de Laprairie, sera présent à la cérémonie.

Les suffragants du futur archevêque sont les évêques de Prince Albert, de New-Westminster, de Victoria et de la rivière McKenzie.

Le R. P. Lacombe a obtenu du Pacifique Canadien des conditions spéciales en faveur des personnes qui se rendront à Saint Boniface, pour assister à la consécration épiscopale de Mgr Langevin.

Le train qui transportera les membres de l'épiscopat et du clergé ainsi que les nombreux amis du nouvel archevêque, partira de Montréal jeudi, le 14 mars, à 9,50 a. m. de la gare Windsor; il arrivera à Winnipeg le samedi suivant, 16 mars à 3 heures p. m.

Le prix du billet, aller et retour, est de \$11.25, les frais de repas et de char d'ortoir non compris.

Les billets sont en vente à Montréal et à Ottawa.

St-Alphonse

M. William Stinson, cultivateur de cette paroisse, est décédé il y a quelques jours. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et un grand nombre d'amis. M. Stinson laisse une jolie fortune.

St-Roch de l'Acébian.

Madame Sophie Robiolette, épouse de feu M. François Thériault, est décédée en cette paroisse, le 28 février dernier, à l'âge de 87 ans, un mois et neuf jours.

Elle laisse pour pleurer sa perte, 5 enfants, 25 petits enfants et 7 arrières petits enfants.

Qu'elle repose en paix.

Résolutions de condoléances

À l'occasion de la mort de Mme Méline Bonin, épouse de M. Arsène Marion de cette ville, et sœur de M. Joseph Bonin, élève au Collège Joliette, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées par les élèves des Belles-Lettres du Collège Joliette, réunis en assemblée avec le concours des Révérends MM. A. O. Houle, Ptre, B. Brunel, Eccl. et F. H. Houle, C. S. V., tous trois professeurs des dits élèves.

1o Proposé par MM. L. Plante et F. L'Heureux, secondé par MM. P. Bourassa et J. Lafontaine: Que les élèves de Belles-Lettres ont appris avec une profonde douleur, la mort de Mme Méline Bonin, épouse de M. Arsène Marion, menuisier de Joliette, et sœur de leur estimé confrère, M. Joseph Bonin.

2o Proposé par MM. L. Landreville et A. Mireault, secondé par MM. R. Lavallée et E. Olivier: Que par cette mort douloureuse, M. Marion perd une épouse chrétienne et dévouée, et notre confrère, une sœur affectueuse et tendrement aimée.

3o Proposé par MM. D. Roy et F. Laurendeau, secondé par MM. J. Grenier et J. Lavallée: Que les dits élèves de Belles-Lettres offrent de tout cœur à leur confrère affligé, ainsi qu'à M. Marion et à la famille Bonin, leurs plus sincères condoléances et leurs meilleures sympathies dans le malheur immense qui les frappe.

4o Proposé par MM. F. X. Chapdelaine et J. Deschamps, secondé par MM. O. Coutu et W. Derome: Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille de la défunte, ainsi qu'à la presse de cette ville pour publication.

J. B. RAOUL DUCHARME,
Secrétaire.

Une mère devrait toujours avoir une provision du Pectoral-Cerise d'Ayer, en cas de Croup ou de Rhume.

Bon à essayer.

M. Joseph Marks of Stockton, écrivait dernièrement à notre pionnier de la culture du tabac, en Canada, M. Foucher, qu'il avait cultivé en 1894, 12 acres en tabac, en laissant 2 1/2 pieds de distance entre chaque plant sur le rang, et 3 pieds entre chaque rang, ce qui donne 5,800 plants par acre, le rendement a été de 19,000 lbs, c'est-à-dire 1,583 lbs par acre. Ce monsieur a l'habitude de couper son tabac, 14 jours après l'avoir piné, (arrêté) il n'enlève les dragons

qu'une seule fois et ce la veille ou le jour même de la récolte, ce monsieur ajoute de plus que son tabac est très recherché sur le marché, et qu'il obtient un prix plus élevé que tout autre, vu que plus de la moitié de sa récolte peut facilement être employée comme enveloppe par les manufactures.

Nous lisons dans le *Wester Tobacco Journal* publié à Cincinnati, qu'un M. Sohn W. Davis a cultivé l'an dernier, 16 acres de tabac. Le rendement de 8 acres a été de 1800 lbs par acre qu'il a vendu au prix de 10 centins par lb, les autres 8 acres ont produit 1700 lbs par acre, vendu au prix de 8 centins la lb; de sorte que M. Davis a réalisé le montant de \$2,258, une moyenne de \$158 par acre.

Un américain a calculé que tout le tabac consommé ou une année, fumé, chiqué et prisé, si on le roulait en forme de corde de deux pouces de diamètre, formerait un serpent gigantesque, qui, suivant la ligne de l'équateur, pourrait faire trente fois le tour de la terre.

Avec la même quantité de tabac pressé en tablettes solides, on élèverait une pyramide presque égale à la troisième des grandes pyramides de Giseh.

C. O. F.



Résolutions de condoléances

A une assemblée des membres de la Cour St-Barthélemy No 249 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, les résolutions suivantes furent passées et adoptées :

M. J.-Bte. Bonin, propose, secondé par M. Thomas Laporte :

1o. Que les membres de la Cour St-Barthélemy No 249 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, profitent de leur première séance pour passer des résolutions de condoléances à leur frère M. Arsène Marion.

2o. Que les membres de la Cour St-Barthélemy, ont appris avec la plus vive douleur, la mort de Mme Méline Bonin, épouse de l'un de leur frère, M. Arsène Marion.

3o. Qu'il soit résolu que des résolutions de sincères sympathies soient passées et inscrites dans les registres de cette Cour et que copies des présentes soient transmises à M. Arsène Marion, aux journaux de Joliette, ainsi qu'à l'organe officiel de l'Ordre, pour publication.—Adopté.

J. ANT. BEAUDOIN,
Sec.-Arch.

Mahométans aux pieds de Marie.

Tout récemment, un jeune enfant se mourait au petit village de Damoun, près de Saint-Jeand'acre. Sa mère, mahométane, dans son désespoir, invoqua la Dame Marie Nazareth, et soudain son fils guérit. La population, exclusivement musulmane, fut profondément frappée de ce prodige, et, pour répondre à l'enthousiasme populaire, le Conseil des anciens, décida qu'une députation solennelle irait à Nazareth remercier la Vierge.

150 Turcs vinrent donc un beau matin supplier le père curé de les accueillir dans l'église où ils voulaient prier. Ils prièrent avec un grand respect et répondirent avec une simplicité d'enfants aux prévenances et aux attentions des bons Pères Franciscaux.

Mais il s'en fallut de rien que cette fête ne tournât en tragédie: "Quel est donc cet homme? dit un musulman en montrant un grand Christ en croix.

—C'est le Fils de Marie, répondit le religieux.

—Mais qui l'a tué ainsi?

—Les juifs!

Et le Turc, indigné, s'en va chercher les autres. Il leur raconta l'histoire, comme si elle datait de la veille, et voilà tout ce monde qui qui s'exalte, qui s'excite, qui s'entraîne, menaçant de faire un mauvais parti aux juifs de Nazareth.

Avec bien de la peine, on leur fit comprendre que ce crime était vieux déjà et qu'Allah en avait fait justice.

ST-LIGUORI

M. Napoléon Rivest, jeune cultivateur de progrès, de cette paroisse, vient d'acheter un cercle agricole, deux superbes animaux de la race *Holstein*, l'une des meilleurs races laitières de cette province. Ces sujets ne pouvaient tomber entre meilleures mains, attendu que M. Rivest est un agriculteur de mérite.

Elections ou Session.

Le cabinet doit décider la chose demain

L'opinion générale est que l'appel au peuple se fera avant la rentrée des chambres.

Une dépêche d'Ottawa, en date du 11 courant, dit que la réunion du cabinet, qui devait avoir lieu lundi, a été remise à demain, alors que tous les ministres seront présents pour considérer le rapport du ministre de la justice, sur la question des mesures réparatrices à accorder aux catholiques de Manitoba.

On s'attend à ce que la question d'un appel au peuple soit réglée à cette réunion du cabinet, en même temps que la question des écoles. Quoique l'impression générale soit que les élections auront lieu au mois prochain, ou au mois de mai, et que les chambres seront convoquées aussitôt après, il est nombre de personnes qui pensent que le parlement ne pourra rien faire, tant qu'un délai suffisant, accordé à la législature manitobaine, pour régler la question des écoles, ne soit écoulé. Ils croient aussi qu'une session du parlement aura lieu, pour que l'adoption du budget se fasse, et qu'ainsi, les élections seraient retardées jusqu'à l'automne ou à l'année prochaine.

Presque tous les députés partagent cette opinion, mais à Ottawa, l'opinion générale est qu'il y aura des élections avant une session.

Couches-Chaudes

Ce sera bien vite le temps de faire les couches-chaudes; à ce propos, voici ce que nous trouvons dans le catalogue de M. W. Evans, grainetier de Montréal:

Il faudra choisir un endroit chaud et bien exposé au soleil, du côté de l'est ou du sud, et à brève distance de l'ouest par une clôture ou une haie. Si c'est possible, le sol devrait être léger et sec, car alors le fond de la couche peut être creusé d'au moins un pied de profondeur; mais si la terre était mouillée et froide, il faut faire la couche à la surface.

Il faut ramasser une quantité de fumier de cheval et le mettre en tas. Après quelques jours, il faudra le secouer et le retourner, et après deux ou trois jours on répètera le travail. Lorsque le fumier aura été encore trois ou quatre jours en tas, on fera la couche de la grandeur nécessaire, selon la dimension et le nombre des cadres que l'on veut employer. Il faudra que le lit du fumier dépasse le cadre d'au moins un pied tout autour. La couche ne devant pas avoir moins de deux pieds et demi de hauteur et assez foulée. Si le fumier est sec, il faut l'humecter. On pourra faire le cadre de la grandeur qu'on voudra; cependant le plus commode est de huit pieds sur cinq, ce qui exigera deux chassiss de quatre pieds sur cinq. Mettez environ huit pouces d'un sol léger et riche sur la couche, de manière à ce que la surface du sol soit de six à huit pouces du haut du cadre. Placez ensuite les châssis (que vous élèverez d'un pouce à peu près pour laisser échapper la vapeur), et après quelques jours les graines pourront être semées. Quand les jeunes plantes sortiront de terre il faudra donner de l'air à la couche, jour et nuit lorsqu'il fait beau temps, en soulevant le châssis de deux à trois pouces. A mesure que la couche chaude perd de sa chaleur, augmentez l'air extérieur pour empêcher les plantes de trop s'allonger. Dans les temps froids, il faudra couvrir les châssis avec des nattes ou de la paille. Si le vent était violent, il faudrait aussi protéger de la même manière les côtés de la couche pour empêcher le courant d'air d'amortir la chaleur du fumier. A mesure que les plantes grandiront il faudra augmenter les arrosages.

Les cadres doivent avoir de neuf à douze pouces de profondeur en avant et de quinze à dix-huit pouces en arrière. Cela donnera assez d'inclinaison pour permettre à l'eau de s'écouler facilement.

Hood's Guérit

En disant que Hood's Sarsaparilla guérit, ses propriétaires ne font aucune prétention vaine ou extravagant. Des milliers de lettres prouvent que Hood's Guérit.

Hood's Pills aident la digestion.

Naissances

A Montréal, le 12 mars courant, l'épouse de M. Oscar Landreville, commis-marchand, une fille.

A Holyoke, le 8 courant, la Dame de M. Napoléon Desrosiers, marchand, une fille. L'enfant reçut au Baptême les noms de Marie-Marguerite-Rose-Alba. Parrain M. Israël Lacasse, marraine Melle Justine Lamarche.

Choses et Autres

Nos concitoyens d'origine irlandaise célébreront leur fête patronale le dimanche, 17 courant.

La paix entre la Chine et le Japon sera bientôt conclue. Tous les documents sont prêts et les détails seront complétés par télégraphe.

Le président des Etats-Unis est toujours payé avec de l'argent neuf. M. Cleveland reçoit chaque semaine, et le dernier jour du mois \$4,166,66.

Les brefs sont lancés pour l'élection de Stanstead, nécessitée par l'entrée de l'hon. M. Hackett dans le ministère Taillon. Nominations le 14 mars. Scrutin le 21.

Il y a à Montréal une paire de jumeaux qui sont nés, ni le même jour, ni le même mois, ni la même année! Comment expliquer cela? Eh! bien, un des jumeaux est né à 11 heures et demie du soir, le lundi, 31 décembre 1894, et l'autre à 1 heure du matin, le mardi, 1er janvier 1895.

L'hon. M. Harcourt, trésorier de la province d'Ontario, a fait, vendredi soir, son exposé budgétaire. Les dépenses ont été, en 1894, de \$3,374,379 et les recettes de \$3,453,162, laissant un surplus de \$78,783. Le trésorier porte les dépenses pour l'exercice courant à \$3,401,905, et les recettes à \$3,401,905.

On compte en moyenne 36 millions de naissances par an: ce qui fait 70 par minute—plus d'un bébé par seconde!

En plaçant les berceaux bout à bout, cela ferait une longueur égale au tour de la terre, et si l'on faisait défiler une à une les mères avec leurs nouveaux nés, à raison de 20 par minute, les derniers enfants qui passeraient auraient déjà quatre ans.

STE-ELIZABETH

Le 4 mars courant, est décédé en cette paroisse, M. Joseph Lavoie, forgeron, à l'âge de 67 ans.

Le défunt a succombé à une maladie qu'il avait contractée, il y a quelques années, la grippe, mais n'a été retenu sur son lit de douleur que neuf jours. M. Lavoie a travaillé pendant 40 ans, à la boutique de M. Lazare Guibault, et avait su gagner l'estime de son patron par sa conduite et son honnêteté, aussi sera-t-il vivement regretté.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Elisabeth jeudi, le 7 mars courant, et l'assistance nombreuse à ses funérailles, prouvait hautement combien était estimé le défunt.

Les porteurs étaient MM. Lazare Guibault, Alexis Forget, Charles Guibault, Dieudonné St-George; et les porteurs des coins du poêle, ses quatre petits fils et ses quatre petites filles. Le défunt laisse pour déplorer sa perte trois enfants. Que la terre lui soit légère.

Revue Canadienne.

Mars 1895.

SOMMAIRE.

Othello racontant ses victoires à Brabantio en présence de Desdemona, étude critique d'un grand intérêt, par Eug. Aubert, sur le célèbre tableau de Carl Becker dont une gravure sert de frontispice à ce numéro.

Guérison d'une phthisique pulmonaire par Sainte Anne, racontée par l'hon. Juge Routhier, avec la verve entraînant qu'il sait mettre dans tout ce qu'il écrit.

Aux champs, gracieuse idylle par un jeune poète. Cette belle pièce est illustrée du non moins gracieux tableau de H. Salentin sur le même sujet. On dirait que poète et peintre ont travaillé ensemble tant leur inspiration est identique. Et cependant, ils ne se sont jamais rencontrés; le poète n'aura probablement jamais vu l'œuvre du peintre avant de l'apercevoir dans la revue, associée à son poème.

Voyage du Frère Taché de Boucherville à St-Boniface en 1845. Par l'hon. Juge Prud'homme, récit d'autant plus intéressant qu'on aime à connaître les débuts du grand évêque que nous pleurons, dans cette vie de dévouement dont les effets se font encore sentir parmi nous.

Une histoire de Revenant, illustrée, par l'hon. Jos. Royal. Charmante nouvelle dont la scène se passe près de Berthier.

Deux beaux portraits des juges Routhier et Prud'homme accompagnent leur autographe au bas de leurs écrits.

Chronique du mois. I.—L'encyclopédie aux évêques des Etats-Unis. II.—Le siège du Pape. IV.—La situation en France. V.—Canada: Jugement du Conseil Privé. Attitudes des partis politiques. Les élections générales. Le Stick (suite), Vicomte Flocel de Merlimont.

A travers les livres et les Revues.

ECHOS DE JOLIETTE.

—Le temps de préparer les listes électorales provinciales expirera le 15 courant.

—12,500 pièces de tapisseries ont été reçues, vendredi dernier, au magasin de Albert Gervais, Joliette.

—La cour de Circuit a été ouverte hier, à Joliette, sous la présidence de Son Honneur le juge de Lorimier.

—Mme Mary Dufresne, épouse de M. Joseph Marion, est décédée à St-Charles Borromée, mardi dernier, à l'âge de 64 ans.

—Les abonnés au téléphone sont priés de prendre note que M. J. M. E. Perreault, avocat, s'est fait poser une boîte téléphonique et que son numéro de connection est 30.

—M. L. A. Lavallée, ancien marchand de cette ville, est entré en fonction cette semaine, comme député-shérif de ce district, en remplacement de M. Aldéric Charland.

—Lorsqu'un parent ou un ami meurt, à une heure d'avis, on peut se procurer chez Albert Gervais, plusieurs centaines de lettres funéraires et cela pour un prix très minime.

—Il y a, ce soir, dans les salles de l'Institut de Joliette, un grand tournoi de Pedro progressif, auquel quarante-huit joueurs doivent prendre part. On s'attend à une joute fort intéressante.

—M. Louis Farly est de retour d'un voyage qu'il a fait à Chicago, et entrera ces jours prochains, dans le commerce de chaussures, avec M. Azarie Boucher, Place du Marché, Joliette.

—Le sermon dimanche dernier, à la grand-messe, a été donné par le Rvd. P. Camille Laporte, O. M. I. L'orateur sacré a été bien écouté et sa voix forte a été entendue de tous les fidèles présents.

—Lisez l'annonce de la Société Artistique Canadienne, et n'oubliez pas le prochain tirage qui aura lieu le 21 courant. Prix du billet 10 cts, ou 11 pour \$1,00. En vente dans tous les dépôts.

—M. J. A. Robert, ancien commis chez M. L. N. Ducondo, a ouvert, ces jours derniers, en cette ville, une boutique de pâtisseries; à cette fin, il s'est assuré les services d'un homme compétent.

—Les personnes qui ont besoin de bon lait, pourront s'en procurer en s'adressant à M. T. H. Sylvestre, marchand tailleur, et sur leur demande, il sera porté à domicile sans charge extra.

—Mme Ursule Thériault, épouse de M. Hyacinthe Gareau, est décédée au couvent des Révdes Sœurs de la Providence, mardi matin, après une maladie de cinq jours seulement. La défunte était âgée de 74 ans.

—Les deux accusations présentées devant le grand jury de Montréal, contre Camille Landry, de L'Assomption, et devant incarcéré à Joliette, ont été trouvées fondées; l'une est pour crime d'incendie, l'autre est pour subornation de juré.

—L'onguent Magique du Dr Ney est d'une excellence reconnue pour la guérison des plaies de tous genres, coupures, meurtrissures, engelures, contusions, gerçures, crevasses, ulcères, etc. En vente partout à 25 cts la boîte. Franco par la malle sur réception du prix.

—Les membres de l'ordre des Forestiers Catholiques ont assisté en corps, jeudi dernier, aux funérailles de Madame Mélina Bonin, épouse de l'un de leur membre M. Arsène Marion et ont passé mardi dernier des résolutions de condoléances que nous publions dans une autre colonne.

—Mercredi prochain, 20 mars, il y aura séance dramatique et musicale au Collège Joliette. On y jouera "Les Brigands de Franconie", drame en cinq actes; il y aura chant, musique, tableau vivant, etc. Portes ouvertes à 7 1/2 hrs P. M. Lever du rideau, après l'arrivée du train. Admission 25 cts. Siège réservé 50 cts.

—Les membres du chœur de l'orgue, sont avertis, que deux réunions de chant ont eu lieu le 6 et le 13 du courant, et qu'un troisième exercice se donnera mercredi le 20 du courant. Tout membre qui ne se rendra pas à ce troisième exercice, sera censé ne plus vouloir faire partie du chœur de l'orgue.

—Nous accusons réception d'un magnifique numéro souvenir que notre confrère de L'Étoile de Lowell, Mass. a publié à l'occasion de l'inauguration du gouvernement-municipal-modèle. Ce numéro fait vraiment honneur aux éditeurs, et mérite à plus d'un titre d'être conservé. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

—M. L. N. Roy, photographe-artiste, de cette ville, annonce au public que d'ici à deux mois le prix pour les portraits cabinet sera baissé de \$1,50 au lieu de \$2,00 la douzaine. D'ici à cette date, il fera aussi pour la modique somme de \$3,00 chacun de magnifiques portraits au crayon, en grandeur naturelle, avec le meilleur fini possible et le tout richement encadré. Que chacun profite de cette chance exceptionnelle d'avoir sa photographie en grandeur naturelle pour ce prix si minime. M. Roy tient son atelier dans le block Lachapelle voisin de MM. Guibault & Gravel.

N'oubliez pas d'aller voir notre populaire photographe et faites le avant deux mois afin de profiter de la réduction considérable qu'il offre. \$1,2m.

LES SAINDOUX N'Y EST PLUS.

C'est précisément parce qu'il n'y a pas de saindoux dedans que la COTTOLENE, la nouvelle graisse de cuisine, est si extraordinairement populaire auprès des ménagères. La COTTOLENE EST PURE, DÉLICATE, SAVOUREUSE ET saine.

Elle est exempte de l'odeur désagréable inhérente au saindoux.

En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres. Fabriquée seulement par The N. K. Fairbank Company, Rues Wellington et Anne, Montréal.

Il faut enregistrer les ventes.

Jugement a été rendu par l'honorable Juge Pagnuelo, dans l'affaire de la Diocesan Synod of Montréal vs. Dame Mary London. La demanderesse réclame le maintien d'un prêt hypothécaire de \$15,000 que la défenderesse se refuse à reconnaître, alléguant qu'elle a vendu l'immeuble hypothéqué à son fils, qui a fait faillite, et dont les biens sont sous curatelle. Mais comme il n'y a pas eu d'enregistrement de cette vente, et que la taxe imposée sur les mutations d'immeubles n'a pas été payée au gouvernement, la transaction est nulle et la défenderesse est condamnée à payer ou à délaisser l'immeuble.

Ne retardez pas

La nécessité d'une médecine de printemps est universellement reconnue. Ce temps-ci est le meilleur de l'année pour purifier le sang, rendre l'appétit perdu et bâtir tout le système, vu que le corps est maintenant spécialement prêt à bénéficier de la médecine. La grande popularité acquise par Hood's Sarsaparilla, à cause de son mérite réel et de son succès remarquable, l'a établie comme la meilleure médecine à prendre le printemps. Elle guérit le serofule, le salt rheum, et toutes les humeurs, la bile, la dyspepsie, le mal de tête, les dérangements des rognons et du foie, le catarrhe, et toutes les affections causées ou rendues plus graves par la faiblesse du système ou le sang impur. Ne retardez pas, mais prenez maintenant la Hood's Sarsaparilla. Elle vous fera du bien.

VENTE PAR ENCAN

DE STOCK DE FERME A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION.

Jeudi, le 21 du courant, bétail Ayrshire, cochons Berchshires, volailles Plymouth-Rocks, chevaux, mobilier de ferme, et l'Ecole ayant décidé de se débarrasser du surplus de son stock, vendra 15 à 20 porcs et bon nombre de bêtes à cornes de valeur, le tout en excellente condition. Vente à 1 heure P. M. I. J. A. MANSAN, Gérant F. E. P.

LA

Meilleure Qualité

COUTE TOUJOURS LE

Meilleur Marché.

Les Registres ou Livres de Minutes dans lesquels on doit inscrire des documents importants, ainsi que les Grands Livres ou Ledgers, auxquels il faut recourir si souvent ne devraient toujours être fabriqués qu'avec du papier de première qualité. Le prix de la reliure d'un bon livre étant le même que pour un commun, il n'y a qu'une légère différence sur le prix du papier qui se trouve bien faiblement économisé par l'emploi d'un papier de qualité inférieure.

Ces papiers ont obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de Chicago, ils sont fabriqués par la Compagnie de Papier Rolland, et vous pouvez vous les procurer chez tous les principaux libraires ou marchands de papiers du Canada.

J. B. ROLLAND & FILS, 6 à 14 Rue St-Vincent, MONTRÉAL.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.



LE VIN ST-MICHEL

EST LE MEILLEUR

ET LE MEILLEUR MARCHÉ

DE TOUS LES Vins Hygiéniques;

Son goût est bien supérieur à celui des vins de liqueurs les plus estimés; les FEMMES et les ENFANTS qui n'aiment pas les remèdes et le goût des vins ordinaires le boivent avec le plus grand plaisir; c'est donc le vin de famille par excellence.

Johnny Dusseault, Tailleur de pierre, Joliette. 3jan.6m.

COLONNE DU "Bon Marché"

IL NOUS RESTE BEAUCOUP TROP DE

MARCHANDISES D'HIVER

AYANT BESOIN D'ARGENT

NOUS OFFRONS Une Belle Chance

A CEUX QUI EN ONT.

NOUS SACRIFIONS LES

Pelletteries à moitié prix. Etoffes à manteau, à " ". Etoffes à costume, à " ". Les Tweeds, à " ". Les flanelles, à " ". Etoffes à capots, à " ". Les lainages, à " ".

Sur toutes les lignes enfin, la réduction sera immense.

Venez rendre une visite au

"Bon Marché"

ET VOUS SEREZ ÉMERVEILLÉ.

Nous donnons toujours des présents.

GUIBAULT & GRAVEL,

BLOC LACHAPELLE, JOLIETTE.

NOUVELLE INDUSTRIE A JOLIETTE

M. J. DUSSEAULT,



TAILLEUR DE PIERRE ET SCULPTEUR.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de monuments sur la rue Notre-Dame, en face du couvent de la Providence, et qu'il exécutera toutes sortes de travaux, en pierre de Joliette, en marbre et granit. M. Dusseault a plusieurs échantillons de marbre et granit pour tout les goûts; les personnes désireuses d'avoir un beau monuments des mieux finis, et qui voudraient bien lui donner leur commande, n'auront que l'embaras du choix. M. J. Dusseault garantit l'ouvrage comme tout de première classe, et donnera satisfaction aussi bien que dans les meilleures boutiques de Montréal et à meilleur marché. N'achetez pas ailleurs avant de venir voir nos ouvrages et nos prix et je vous promets que vous y trouverez votre profit. M. J. Dusseault fera une réduction de six par cent sur ces prix ordinaires quoiqu'ils soient déjà bien bas à toute personne qui donnera sa commande en hiver pour un monument devant être posé au printemps.

Qu'on se le dise. JOHNNY DUSSEAULT, Tailleur de pierre, Joliette. 3jan.6m.

On se plaint

De ce que les temps sont durs, la chose n'est que trop réelle; mais le prix des marchandises est en proportion de la rareté d'argent. Quand on pense qu'on achète chez Mme G. Piché de bonnes indiennes garanties, de couleur, pour 6, 7 et 8 cts, ainsi que des flanelles de la meilleure qualité, des bas d'enfants à partir de 6 cts en montant, un joli chapeau de feutre tout garni pour une piastre; c'est à n'y pas croire.

Comme il y a encore de descendants de Thomas, qui ne croient pas sans voir, qu'ils viennent à notre établissement et ils se convaincront de la vérité de nos avancés. 22nov. 1a Dmz G. PICHÉ.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 80

LA MALEDICTION d'un PERE TROISIEME PARTIE

La Comtesse de Bussières

XVI

LA COMTESSE A PARIS

Le comte la vit ; il poussa un cri et se courba comme sous le poids d'une malediction.

—Monsieur le comte de Bussières, dit-elle d'une voix vibrante, vous êtes malheureux, vous avez besoin d'être consolé... j'ai consacré ma vie tout entière à soulager ceux qui souffrent, je viens à vous !

Le comte se redressa.

Quoi ! s'écria-t-il, c'est à moi que vous parlez ainsi !... Qui donc vous donne cet admirable courage ?

Elle leva sa main vers le ciel et répondit :

—Dieu !

—Dieu répéta le comte comme un écho.

—Il reprit aussitôt :

—Ah ! si indulgente que vous soyez, si grande que soit votre charité, vous vous éloignerez de moi avec terreur, vous me repousserez avec horreur quand je vous aurai dit...

—Vous n'avez rien à m'apprendre, monsieur le comte ; j'ai vu Mariette, mon ancienne femme de chambre, elle m'a tout dit !

—Et vous êtes venue ? Et vous êtes ici !...

—Où je suis venue, pour vous dire que je vous pardonne, pour vous consoler, si vous pouvez l'être. Vous avez été bien coupable, monsieur le comte ; vous avez vos remords et moi mes regrets. Quand je vous ai quitté, je me suis éloignée de vous pour toujours, j'ai eu tort de ne point vous dire la vérité.

—La vérité ? fit le comte d'une voix étranglée.

—Aveuglé, trompé comme moi par une misérable créature, fou, peut-être, vous vous étiez rendu coupable d'un premier crime mon silence vous a fait commettre le second.

—Mon Dieu, mon Dieu, murmura le comte.

La comtesse se redressa avec une majesté de reine, et, d'une voix éclatante elle dit :

—La comtesse de Bussières devait dire à son mari : Une d'Arfeuille ne faillit pas à l'honneur ; une d'Arfeuille n'est pas une courtisane ; une d'Arfeuille n'est jamais coupable !

Le comte, éperdu, frappé d'épouvante, poussa un sourd gémissement ; il porta ses mains à sa tête et ses doigts se crispèrent sur la peau de son crâne.

—Misérable ! misérable ! exclama-t-il : c'était mon fils !...

—Où, monsieur le comte, c'était notre fils, il nous aurait consolés de l'autre ; il eût été votre orgueil, votre gloire, l'espoir de votre maison ; car, je le sais, il avait la distinction, la noblesse du cœur, l'âme grande.

En achevant ces mots, la comtesse éclata en sanglots.

—Ah ! maudissez-moi ! maudissez-moi ! exclama le comte.

—Non, dit-elle ; vous être plus à plaindre que moi ; je ne viens pas ici pour vous accabler, je viens pleurer avec vous afin de pouvoir vous consoler.

—Oh ! oh ! oh ! fit le comte.

Et, tout en larmes, il tomba sur ses genoux, joignant les mains et prononçant ces mots d'une voix suppliante :

—Pardonnez-moi !

La comtesse lui tendit la main et l'aider à se relever.

—Ils s'assirent en face l'un de l'autre.

—Fatale jalousie ! murmura le comte ; que de mal j'ai fait dans ma vie !

—Dieu vous a éclairé et il vous pardonnera, puisqu'il vous a donné le repentir, dit la comtesse.

—Comme vous il me pardonnera, mais moi je ne me pardonne pas !

Vous souffrez, vous ne pouvez rien de plus.

—Et c'est vous, vous, dont j'ai effacé la jeunesse, à qui j'ai pris le bonheur, la vie, que j'ai lâchement torturée, c'est vous qui me montrez le ciel !

—Cessez de vous accuser, monsieur le comte, nous n'avons plus à revenir sur le passé ; ah ! moi aussi, je me suis adressé d'amers reproches, et, bien souvent, humiliée devant Dieu, j'ai déploré, j'ai maudit ma fatale fierté d'autrefois, qui nous a été si funeste.

Le comte secoua la tête.

—Vous cherchez à vous donner des torts afin de m'excuser, dit-il ; j'admire votre générosité ; mais j'ai fait depuis longtemps mon examen de conscience : en voyant ce que j'ai été pour vous, ce que j'ai été comme père, l'épouvante a saisi mon âme... Ah ! votre fierté, je la comprends, c'était de l'indignation ! Je me suis jugé sévèrement moi-même ; après vous avoir si cruellement blessée, je ne méritais que votre dédain, votre mépris ! J'étais un halluciné, un fou, oui, un fou ! Sans cela qu'aurais-je donc été ? Un scélérat !... Tenez, je puis vous prouver que j'ai vu clairement dans le passé et que je ne me suis fait aucune illusion sur ma conduite envers vous ; je n'ai pas été seulement maladroit, absurde et injuste, j'ai été méchant, odieux !... Avant notre mariage, vous aimiez M. de Luranne, cette malheureuse victime de ma jalousie. Eh bien, je me suis souvenu de vos dernières paroles : "J'aurais pu vous aimer," m'avez-vous dit. Oui, si après la naissance de votre fils je vous eusse parlé comme à une épouse respectée, à une mère, vous m'auriez ouvert votre cœur, vous m'auriez aimé !

—C'est vrai.

—Au lieu de cela, pris d'une nouvelle folie, je n'ai su que froisser vos sentiments et je me suis fermé votre cœur. Sans voir qu'il était près de nous, j'ai détruit votre bonheur et le mien. Je l'ai compris trop tard. Après l'épouvantable journée d'Asnières, vous vous êtes retirée à Arfeuille parce que vous ne pouviez plus voir en moi qu'un meurtrier et que j'étais devenu pour vous un objet de terreur. Ne pouvant plus m'aimer, vous deviez partir ; et si vous ne m'avez pas dit alors : je ne suis pas coupable c'est que vous vouliez m'enlever l'espoir de vous faire revenir.

—Et pourtant, je reviens, dit la comtesse.

—Pour quelques jours.

—Quelques jours, c'est peu !

—Vous pourrez venir à Arfeuille.

—Vous me le permettez ?

—Je vous y invite.

Le comte saisit une main de sa femme et la couvrit de baisers.

Au moment où la comtesse entra dans la chambre de son mari, Germain s'était retiré discrètement. Le comte le rappela.

—Germain, dit-il, faites préparer l'appartement de Mme la comtesse ; elle veut bien rester quelques jours à l'hôtel de Bussières.

—Quel bonheur ! quel bonheur ! s'écria Germain.

Et il courut exécuter l'ordre de son maître.

Le comte et la comtesse continuèrent à causer. Ils avaient tant de choses à se dire.

Ils parlèrent peu du vicomte Goutran ; pour lui comme pour elle, ce sujet était trop pénible.

Le comte avait toujours ignoré pourquoi, après le drame d'Asnières, bien qu'ayant déclaré qu'il était l'auteur de meurtre, il n'avait pas été poursuivi, pourquoi aussi la justice ne s'était livrée à aucune enquête.

La conversation étant revenue sur ce déplorable événement, la comtesse fit lire au comte la lettre écrite par Lucien avant sa mort et celle de M. de Luranne.

Le comte y trouva la preuve de l'innocence de sa femme dont il ne doutait plus, d'ailleurs ; mais il fut saisi d'une vive émotion en découvrant combien sa malheureuse victime s'était montrée généreuse pour lui. Il comprit tout. Ce père qu'il avait si cruellement frappé dans son fils, espoir de sa vieillesse, loin de demander vengeance, s'était servi de son influence comme magistrat pour arrêter l'action de la justice et sauver le meurtrier de son fils de la honte d'être traîné comme un vulgaire assassin devant une cour d'assises.

—Pauvre jeune homme, pauvre jeune homme ! murmura-t-il.

—Ainsi, reprit le comte d'un ton douloureux, voilà mes actes : partout où j'ai passé j'ai laissé la douleur, le deuil, le malheur. Ah ! je les ai bien mérités les souffrances que j'endure, et je trouve que le châiment n'est pas assez grand ! Vous avez eu pitié de moi ; non seulement vous me dites : Je pardonne, vous venez encore me consoler... On m'a constamment rendu le bien pour le mal. Et je ne puis plus rien faire pour vous, plus rien.

Monsieur le comte, dit la comtesse, si notre fils Edmond existait encore !

—J'ai eu longtemps cette pensée, cet espoir, fit-il tristement.

—Eh bien ?

—J'ai appris, il y a quelques mois, quel avait été son malheur, son sort.

—Ainsi, vous savez ? interrogea la comtesse d'une voix tremblante.

—Oui. Notre fils, cet enfant, qui serait aujourd'hui votre joie, qui vous rendrait le bonheur que je vous ai pris, notre fils Edmond n'est plus...

—Hélas soupira la comtesse.

—Oui, reprit le comte avec un accent farouche, il est mort, mort assassiné !

La comtesse jeta un cri et sa tête tomba sur sa poitrine. —C'est encore une sombre et épouvantable histoire reprit le comte d'un ton guttural : et toujours, toujours d'irréparables malheurs, causés par moi... Mes deux fils, vous, la famille de Luranne, deux autres familles encore, que de victimes pour un seul coupable !

—Voulez-vous savoir comment notre fils est mort ?

Où.

Alors le comte raconta à sa femme dans quelle circonstance on lui avait parlé, à Cayenne, d'un forçat condamné pour crime d'assassinat, pourquoi il s'était intéressé à Jean Renaud et avait conçu la pensée d'obtenir sa grâce. Il lui parla ensuite de son vieil ami Nestor Dumoulin, du voyage du célèbre avocat dans la Haute-Saône, de ses étranges découvertes, qui semblaient prouver l'innocence de Jean Renaud, et enfin, comment il avait reconnu par l'enquête de l'avocat, sans pouvoir en douter que le jeune homme assassiné était son fils.

[A suivre.]



Guéri par l'usage de la Salsepareille d'AYER

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médicaments qui étaient fortement recommandés, mais aucun d'eux ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et j'avais à peine fini la quatrième bouteille que mes maux étaient entièrement débarrassés d'écrouelles." — T. A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER

Seule Admise à l'Exposition Colombienne. Les Pharmacies d'avez nettoient les Intestins.

J. B. TREFFLE RICHARD,

PROPRIÉTAIRE DE MOULINS, L'ÉPIPHANIE, P. Q.,

Annonce au public qu'il a accepté l'agence de la manufacture de laine canadienne des M.M. Delisle, d'Yamachiche, P.Q., afin de fournir à la classe agricole le moyen d'écouler sa laine aisément et avantageusement.

Il vend aux mêmes prix et aux mêmes conditions que la manufacture elle-même, devant jouir de cette faveur tant qu'il ne rétablira pas sa manufacture incendiée. Les marchandises sont cotées très bas, au tiers en argent et aux deux tiers en laine, qu'il paie 30 cts la livre, quand elle est belle. Rien qu'un prix : le même pour argent et laine ou pour argent seulement.

Marchandises garanties pure, grande laine du pays, ne repassant pas et ne changeant pas au lavage, faites à perfection sous tous rapports, aussi durables que ce qui se fait de mieux dans le même genre à la maison par nos meilleures fileuses et tisserands canadiens.

Ayant continuellement en mains : flanelles à draps, double largeur, couvertures de lit, étoffes et tweeds pesants et légers, flanelles à chemises, à robes, etc., laine à tricôt, chaîne, tissu, etc.

Vive la laine et l'étoffe du pays !!!

Soyons donc canadiens, et canadiens jusque dans nos habits !!! 5 nov. 18

La Banque Ville-Marie

CAPITAL SOUSCRIT \$500,000

Succursale de L'Épiphanie

Une agence de cette Banque a été établie à L'Épiphanie pour y transiger les affaires de banque en général.

Une visite est respectueusement sollicitée.

HEURES DU BUREAU

10 heures A. M. à 3 heures P. M.

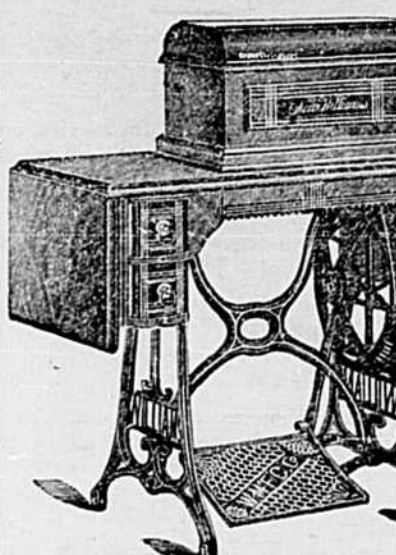
LE SAMEDI

10 heures A. M. à 1 heure P. M.

J. H. DUSSAULT, Gérant.

121-123

—Pour 25, 30, 35, 40 et 50 cts, vous pouvez vous procurer une jolie lampe complète, au magasin de Albert Gervais, Joliette.



MACHINES à COUDRE

DE TOUTES SORTES ET DE TOUS LES PRIX

— ET —

À BONNES CONDITIONS,

À VENDRE PAR

J. C. ROBITAILLE

JOLIETTE.

PIANOS ET ORGUES

Neufs et seconde main, à grand marché, ET CONDITIONS LIBÉRALES.

VIEUX INSTRUMENTS

Pris en échange et payés le plus haut prix.

Une visite est sollicitée.

J. C. ROBITAILLE,

SEUL MAGASIN D'INSTRUMENTS À JOLIETTE.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pu effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tous les RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST JEAN-DE-MATHA.

Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FÉLIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blancs comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombent depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureusement.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.... CHARLES TELLIER, St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT!

À 50 cts la bouteille.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Respectueusement, 1er Jan. 94 18

au Public

M PHILIPPE MANSEAU, mécanicien, de cette ville, annonce au public de la ville et du district de Joliette, qu'il se chargera et exécutera, sous le plus court délai, toutes les réparations aux différentes machines, bicyclettes et toutes sortes d'ouvrages de précision. Satisfaction complète sera donnée à tous, attendu que M. Manseau est en possession d'outils les plus perfectionnés. Adressez-vous à M. Manseau et vous aurez pour votre argent. Une visite est sollicitée.

PHILIPPE MANSEAU, Rue Notre Dame, près du Couvent de la Providence, Joliette.

17 janv. 1894.

CHOLERA !

Prenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLOÉRIQUE de Dr NEY

La Diarrhée, quelque grave qu'elle soit, n'est que le précurseur du Choléra. Prenez vite l'ANTICHOLOÉRIQUE de Dr NEY, et vous éviterez la mort.

Quelques doses d'ANTICHOLOÉRIQUE de Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit :

Je, MONTREAL, Monsieur et Cher Confrère, j'ai le devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLOÉRIQUE de Dr NEY, que vous m'avez fait connaître par votre publication canadienne. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLOÉRIQUE de Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cet excellent médicament employé dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Dysentérie. Bon à vous, A. B. CASAVANT, Pharmacien, Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

Guérison miraculeuse.

On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Joséphine Proulx de Central Falls qui souffrait du beau mal et d'une bronchite depuis près de 3 ans et qui a obtenu sa guérison en prenant 6 bouteilles de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière et quelques bouteilles de "Columbian Cough Cure". Cette personne qui habite Central depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé. Ces remèdes sont en vente dans toute bonne pharmacie. On peut aussi écrire au propriétaire,

DR J. LARIVIÈRE.

Manville, R. I.

UN CERTIFICAT ENTRE MILLE REÇUS TOUS LES MOIS

Dr J. Larivière,

Docteur, ayant fait usage de votre remède le "régulateur de la santé de la femme" avec une grande satisfaction, je désirerais avoir de vos "plasters". Je vous envoie le prix de deux en timbres poste. Ayez s'il vous plaît la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse :

JOSÉPHINE MAILLEUR,

Box 169 Taftville, Conn.

Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. M.M. Evans & Sons de Montréal, P. Q. agents généraux pour le Canada. 26f. 94'1a.

VIN STE-EMELIE !

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT.

J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin ; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

—En vente chez—

M.M. R. Stafford, S. P. Champoux,

G. Champoux, G. Lafontaine, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

PITUTE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre malade est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vain, sans obtenir d'autre résultat que celui de vous rendre plus malade.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous dire par où j'ai obtenu par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY.

J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUTE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes bras allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUTE continuait de me faire souffrir.

Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUTE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau.

Merçi mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux.

CITIZEN JUBINVILLE

St-Thomas, 29 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite.

En France par la maison de réception de prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

30 mai 94 6 m.

HOTEL DU PACIFIQUE

M. Peto Larivière tout en remerciant le public de l'honneur qu'il lui a fait en lui accordant depuis un certain temps le privilège de lui servir de nouveau à lui procurer un bon repas, heures, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train.

L'Hôtel du Pacifique offre surtout au public voyageur un service prompt convenable et poli.

Magdelger Mercier

CHIRURGIEN - DENTISTE

Coin des rues Manseau et St-Chs Borromée

(EN FACE DU COLLEGE)

JOLIETTE

N. B.—Maladies de la bouche et des dents traitées d'après les données de la science et de l'art modernes. Obturation des dents cariées en or, amalgame, ciment, gutta-percha, etc., sans douleur ainsi que l'extraction des dents. Administration du chloroforme, de l'éther, du gaz, du chlorure d'éthyle, etc., et confection des dentiers partiels ou complets, à la satisfaction du public. 15 nov. 1894.